



Santé - Social



Appel des Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD

URGENCE A DEFENDRE NOTRE SYSTEME DE SANTE

LA FONCTION PUBLIQUE ET LES SERVICES PUBLIQUES !

Devant la multiplication des conflits et luttes menées dans les établissements de Santé et d'Action Sociale qui touchent tous les secteurs d'activités : la psychiatrie, les EHPAD et les structures d'accueil des personnes âgées, les services d'Urgences et de Maternité, les centres d'accueil pour la protection de l'enfance... et bien d'autres ...

Les Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD réunies ce vendredi 10 mai 2019 à Montreuil appellent à une semaine de mobilisation nationale d'actions et d'initiatives en territoire dans les établissements du sanitaire, médico-social et social privés et publics la semaine du 27 au 31 mai 2019 .

Depuis des années de politiques d'austérité, exclusivement guidées par une vision comptable d'économies à court terme, qui ont fini par gravement détériorer notre système de santé et d'action sociale, les salarié.e.s, agent.e.s avec leurs représentant.e.s du personnel, exigent des effectifs humains et des moyens financiers supplémentaires pour faire face à l'activité croissante dans les établissements et pour exercer leurs missions auprès de la population.

Des mouvements de grève importants et croissants se développent sur tout le territoire et notamment dans les services d'urgences, ils reflètent un profond malaise et dénoncent une politique de santé et d'action sociale qui ne prend plus à bras le corps l'ensemble des problématiques rencontrées par les personnels médicaux et non médicaux comme :

- Le manque de médecins et de professionnel.le.s qualifié.e.s sur le terrain et **un plan d'urgence de formation, de recrutement de personnel.**
- Le manque d'attractivité de nos métiers à prédominance féminine toujours sous-rémunérés par rapport à d'autres secteurs à prédominance masculine et à qualification égale mieux rémunérés. Et **la nécessaire revalorisation salariale de tous nos métiers.**
- Le manque de lits d'hospitalisation, de structures d'accueil et les fermetures de services, d'établissements sur tout le territoire.
- Le manque de mesures pour **améliorer les conditions de travail et l'articulation avec la vie familiale, sociale des travailleuses et travailleurs.**
- Le manque de **reconnaissance de la pénibilité de nos métiers pour un départ anticipé tant mérité à la retraite.**
- Le manque **des financements supplémentaires pour faire face à l'activité croissante dans les services, les établissements pour contribuer à la nécessaire exigence d'une prise en charge de qualité de la population.**
- La remise en cause **des congés bonifiés et des droits spécifiques des originaires d'outre-mer qui doivent être maintenus et améliorés.**

Mais par-dessus tout, c'est le défaut d'écoute de cette profonde colère qui s'exprime depuis plusieurs mois des personnels, toutes catégories confondues, qui ne peut plus attendre. Nous ne voulons plus des « effets d'annonces » mais des actes concrets qu'il faut engager immédiatement en faveur de réelles améliorations des conditions de travail et des droits des travailleurs.

La future loi Santé 2022 n'est pas la réponse qu'attendent professionnel.le.s sur le terrain, nous rejetons cette loi qui s'est faite sans concertation des organisations syndicales représentatives du personnel, et nous exigeons de réelles concertations et de réelles négociations impérativement sur tous les problèmes évoqués et revendications portées par les personnels et les organisations syndicales.

Concernant les récentes déclarations du Président de la République portant sur **un moratoire sur les fermetures d'hôpitaux**, nous exigeons de connaître précisément la liste des établissements concernés, car force est de constater que des restructurations, fusions et fermetures se poursuivent, avant comme après son discours. D'autant que « le grands débat » a fait émerger **l'attachement sans faille de nos concitoyen.ne.s pour les services publics, son personnel et tout particulièrement pour les établissements de Santé et d'Action Sociale. La nécessité de maintenir des services publics et la fonction publique sur tout le territoire, fait partie de nos exigences.**

Nous réaffirmons que **la future loi dite soi-disant « de modernisation de la Fonction Publique » rejetée par toutes les organisations syndicales, ne répond pas à la revendication d'un service public de haut niveau et accessible par tous.** Concernant les 120 000 suppressions de postes d'agent.e.s dans la Fonction Publique initialement annoncées, nous attendons la confirmation de la part de la Ministre des Solidarités et de la Santé qu'il n'y aura **pas de suppression d'effectifs dans la Fonction Publique Hospitalière et dans les établissements de santé et d'action sociale, au contraire, la création d'emplois qualifiés.**

Dans ce contexte de climat social très tendu provoqué par un gouvernement qui s'attaque de manière frontale aux acquis de l'ensemble du monde du travail, il est nécessaire d'être à l'initiative, à l'offensive et d'organiser des assemblées générales avec les salarié.e.s, agent.e.s dans l'ensemble de nos établissements et services, pour décider avec eux des modes d'actions et initiatives à prendre pour gagner à élever le rapport de force.

Les Fédérations Santé et Action Sociale CFE-CGC, CGT, FO et SUD appellent à la multiplication d'actions et initiatives pour faire entendre les revendications des personnels et défendre un système de santé, de protection et de sécurité sociale ainsi qu'une fonction publique et des services publics de haut niveau pour toutes et tous !